

La Bourgogne Créative et Responsable

La Bourgogne et la Saône et Loire doivent oser sortir du lot et se faire remarquer pour se rendre encore plus attractives !

Pour cela je propose une résolution courageuse qui aura sans aucun doute un effet retentissant tant dans les médias que dans l'opinion publique. Je vous laisse imaginer les titres : « La Bourgogne, première région à refuser l'installation d'un Center Parcs, pour privilégier des investissements plus responsables ! »

En voici le texte :

Nous, élu-e-s de Bourgogne et de Saône et Loire, avons décidé de refuser le partenariat proposé par Pierre et Vacances. Ce ne sera pas avec notre concours qu'un nouveau Center Parcs verra le jour dans la forêt du Rousset.

Nous avons longuement posé le pour et le contre et nous remercions à cet effet tous les participants au débat public qui ont apporté des arguments dans un sens comme dans l'autre. Cela a montré la forte mobilisation des habitants et des partenaires économiques. Tous ont manifesté leur volonté d'un développement territorial dynamique, répondant aux préoccupations actuelles :

- Dynamisation des territoires, renforcement de leur vitalité
- Maintien et développement d'emplois utiles, de qualité, tant au niveau des conditions de travail, de la rémunération et que la stabilité dont chacun a besoin pour organiser une vie personnelle et sociale harmonieuse.
- Amélioration des infrastructures : assainissement, haut débit, voies cyclables
- Mise en valeur des sites touristiques, dont celui du Rousset
- Soutien aux agriculteurs qui ont besoin d'être entendus lorsqu'ils demandent que les prix de vente de leur produits permettent une gestion saine des élevages tant au niveau économique que pour le bien-être des animaux et la préservation des terrains agricoles,
- Bon usage de l'argent public au bénéfice du plus grand nombre,
- Renforcement de l'identité touristique de notre région au travers de ce qu'elle a de spécifique : histoire, architecture, paysages, agriculture, gastronomie, viticulture et ouverture et hospitalité de ses habitants,
- Préservation de la biodiversité et gestion responsable des forêts et terrains naturels.

Considérant que :

- Ce n'est pas le rôle des pouvoirs publics d'aider de contribuer à un projet dont le montage a, jusqu'ici, alimenté une niche fiscale qui prive l'état de ressources nécessaires, dans un montage financier qui, de plus, présente de nombreux inconvénients pour les investisseurs particuliers eux-mêmes,
- La conscience maintenant partagée que de la lutte pour limiter le réchauffement climatique, qui constitue un défi majeur, passe aussi par l'acceptation de modifier certains modes de vie et le renoncement à créer des besoins en contradiction avec les nécessaires économies d'énergie,
- Le montage financier proposé exonère Pierre et Vacances des risques qui seraient supportés en grandes majorités par la SEM et les investisseurs. Décider d'alourdir à nouveau la dette publique ne peut se faire à la légère,
- La qualité de l'accueil touristique qui fait notre réputation est incompatible avec une concentration de 2000 personnes dans un village. Les flux et perturbations induits seraient incontestablement néfastes à la vie locale et au bien-être des vacanciers.

Nous avons conclu que le concept du projet de Center Parcs proposé par Pierre et Vacances, s'il a eu son heure de gloire il y a 30 ans, n'est plus en adéquation avec les besoins de ce début de XXI^{ème} siècle et revêt un caractère anachronique. Ce serait irresponsable de notre part d'y participer.

Nous remercions cependant Pierre et Vacances d'avoir donné lieu à ce débat et ne pouvons que l'inciter à revenir avec un projet compatible avec les exigences sociales et écologiques exprimées, mais aussi avec l'identité de notre région.

En parallèle nous avons le plaisir de vous annoncer que nous engageons un plan de développement du territoire qui tiendra compte des besoins qui ont été si bien formulés.

- Déploiement du haut débit avancé à 2017
- Soutien aux agriculteurs pour défendre leurs revenus et des conditions d'exploitation respectueuses des terres et des hommes
- Appel à projet pour renforcer la capacité d'accueil touristique autour des lieux déjà répertoriés comme attractifs (dont le Rousset)
- Soutien à la mise aux normes des assainissements individuels et collectifs
- Soutien aux projets permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'économie des ressources énergétiques
- Renoncement aux coupes budgétaires concernant le secteur social et culturel

La participation à ce débat nous conforte dans le bien-fondé de l'association des habitants aux affaires qui les concernent. Nos remerciements vont également à madame Brévan et son équipe qui ont su animer cette consultation difficile de manière équilibrée.

Nous nous engageons à continuer les débats et concertations tout au long de notre mandat et sommes heureux de vous présenter notre nouveau logo :



!